

BAREME HONORAIRES MAISONS ET APPARTEMENTS

Honoraires à la Charge du vendeur sauf convention particulière
Honoraires de transaction vente TTC

Honoraires :

- De 0 à 99 999€
5 000 €
- De 100 000 à 299 999€
5,5 %
- 300 000€ et plus
4,5 %

Remise de 50% si l'acquéreur est présenté par le mandant, sur tous les mandats
partenaires exclusifs

BAREME HONORAIRES : LOCAUX COMMERCIAUX, INDUSTRIELS ET PUBLICS, FONDS DE COMMERCE

10% TTC du prix de vente

***Forfait minimum d'intervention 5000€**

« En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables
sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial »

30 Janvier 2021